

6. Quels liens entre chômage et inégalités dans l'Union européenne

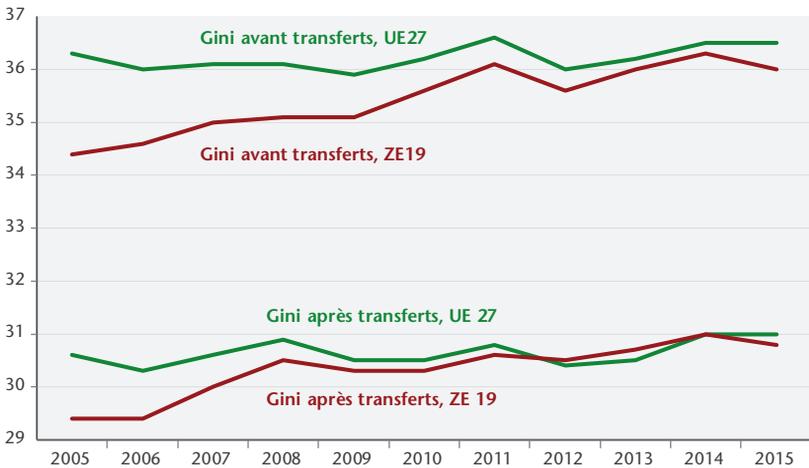
Une diminution du chômage sans impact sur les inégalités

Le chômage a amorcé une nette décrue dans l'Union européenne et la zone euro depuis un pic au deuxième trimestre 2013. Les chômeurs se situant le plus souvent dans le bas de l'échelle des niveaux de vie¹⁷, on s'attend à ce que cette décrue du chômage réduise les inégalités. Pourtant cette décrue du chômage ne se traduit pas systématiquement par une baisse des indicateurs d'inégalités de revenus. Entre 2013 et 2015, le Gini de niveau de vie (avant ou après transferts) est, au mieux, stable dans l'Union européenne et la zone euro. Notons qu'en s'appuyant sur les déclarations fiscales de revenus, les indicateurs d'inégalités – calculés sur la base des enquêtes EU-SILC¹⁸ – ne sont disponibles qu'avec retard : nous ne disposons aujourd'hui de données pour l'ensemble des pays européens que pour l'année 2015. Si l'on s'intéresse à l'ensemble de la période (2005-2015), on peut conclure à une relative stabilité des inégalités de niveaux de vie (graphique 27) dans l'Union européenne (+0,2) et à une hausse dans la zone euro (+1,4). Cette hausse précède la crise de 2008 et l'augmentation subséquente du chômage entre 2008 et 2013 : les inégalités sont en effet en augmentation dès le début de la période (2005). La hausse des inégalités de niveaux de vie dans la zone euro est entièrement due à l'augmentation des inégalités avant transferts (+1,6) : ce n'est donc pas le système socio-fiscal qui est devenu moins redistributif.

17. Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Les uc sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans. Elles tiennent ainsi compte des possibilités d'économie d'échelle ainsi que des moindres besoins des enfants de moins de 14 ans.

18. L'enquête EU-SILC (*EU Statistics on income and living conditions* / Statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie) a été lancée en 2003 dans six États membres puis étendue à tous les pays de l'Union européenne en 2005. Elle permet de recueillir des données comparables sur le revenu, la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie.

Graphique 27. Gini de niveaux de vie avant et après transferts, 2005-2015

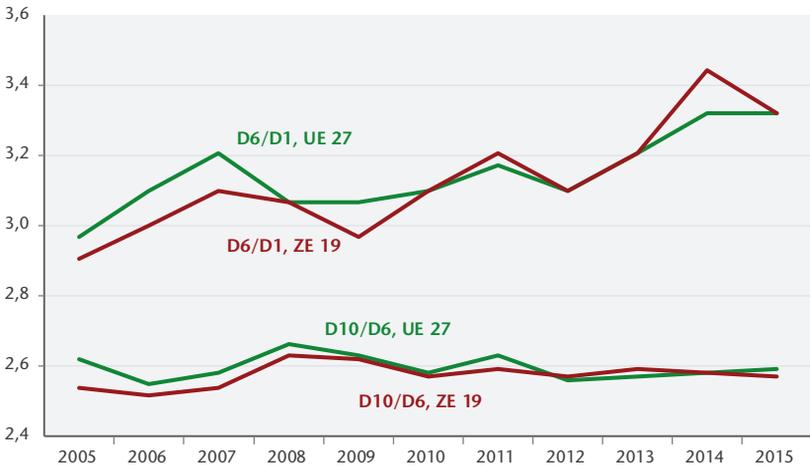


Source : Eurostat, EU-SILC.

Dans l'évolution des inégalités, il est possible de distinguer ce qui relève du haut de la distribution des niveaux de vie de ce qui relève du bas de la distribution. Pour ce faire, on peut comparer les parts de niveau de vie perçues par les individus appartenant au dixième décile (D10), soit les 10 % des individus les plus aisés, au sixième décile (D6) et au premier décile (D1), soit les 10 % des individus les moins aisés. Le graphique 28 montre que dans l'Union européenne et dans la zone euro, ce sont surtout les inégalités en bas de l'échelle des niveaux de vie (D6/D1) qui progressent tandis que les inégalités en haut de l'échelle (D10/D6) sont relativement stables sur la période étudiée. Environ la moitié de la hausse des inégalités dans le bas de l'échelle des niveaux de vie a lieu dans la période de forte hausse du chômage (2008-2013) ; l'autre moitié a lieu durant des périodes où le chômage baisse (2005-2008 ; 2013-2015).

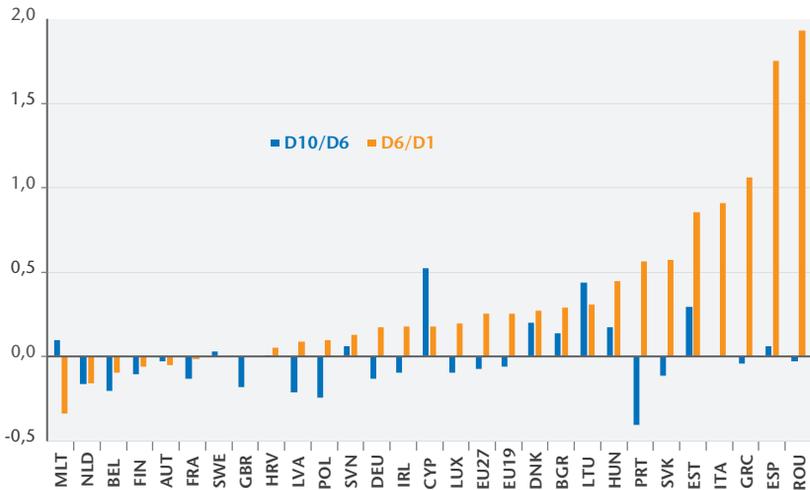
Le graphique 29 présente l'évolution des inégalités dans le bas (D6/D1) et le haut de l'échelle des revenus (D10/D6) de 2008 à 2015 dans les différents pays de l'Union européenne. Dans le bas de l'échelle, on remarque une forte hétérogénéité selon les pays, avec de fortes hausses en Roumanie, Espagne, Grèce et Italie et des baisses aux Pays-Bas, en Belgique, en Finlande et en Autriche. L'hétérogénéité est beaucoup moins forte pour les évolutions en haut de l'échelle des niveaux de vie.

Graphique 28. Évolution des inégalités après transferts dans le bas et le haut de la distribution, 2005-2015



Source : Eurostat, EU-SILC.

Graphique 29. Évolution des inégalités en bas et en haut de la distribution de niveaux de vie dans les différents pays de l'Union européenne, 2008-2015



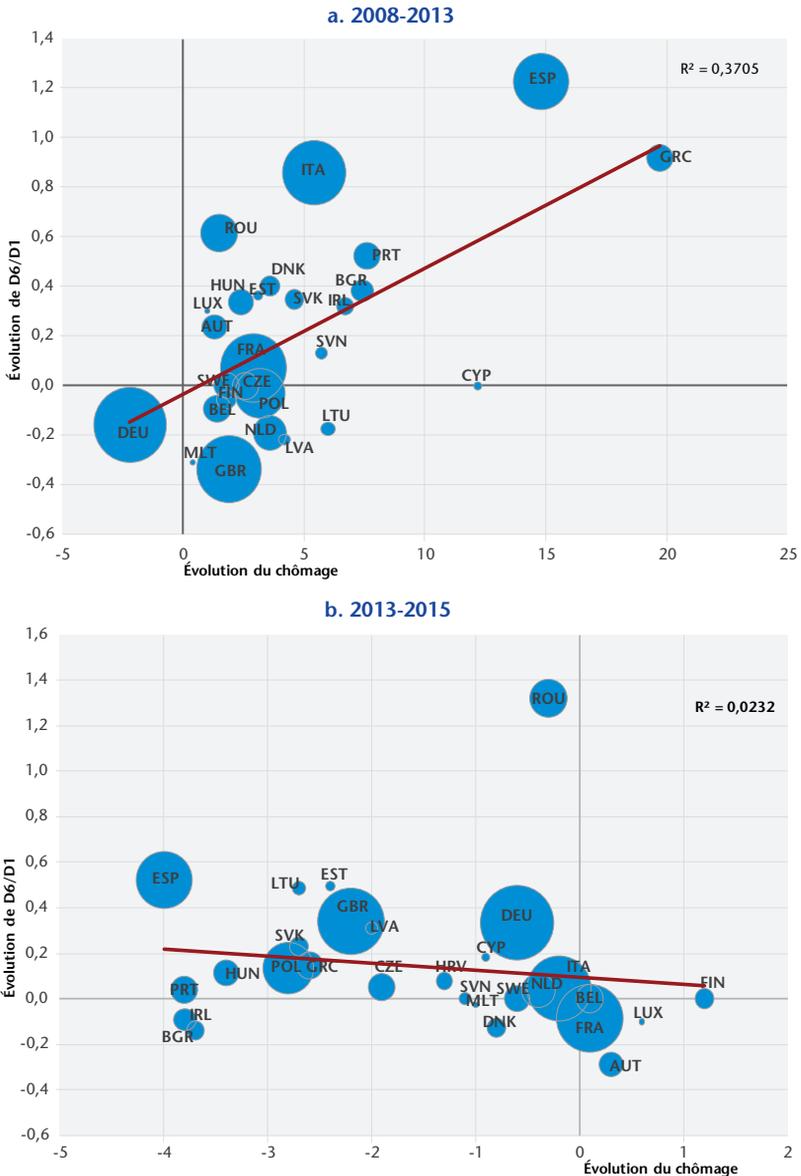
Source : Eurostat, EU-SILC.

Existe-t-il un lien entre la hausse des inégalités dans le bas de l'échelle de revenus et la hausse du chômage ? Le graphique 30a montre que dans la période 2008-2013, durant laquelle le chômage et les inégalités augmentent en moyenne dans l'Union euro-

péenne, il existe bien une forte corrélation au sein des pays européens entre évolution du chômage et évolution du ratio D6/D1. Les pays où la hausse du chômage a été la plus forte durant la période (Grèce, Espagne, Portugal et Italie) ont aussi vu les inégalités dans le bas de l'échelle des niveaux de vie augmenter. À l'inverse, le chômage et les inégalités ont légèrement diminué en Allemagne. Cette corrélation disparaît sur la période 2013-2015 (graphique 30b), durant laquelle le chômage diminue en moyenne mais les inégalités augmentent : dans de nombreux pays, les inégalités dans le bas de l'échelle des niveaux de vie ont augmenté malgré la baisse du chômage (Espagne, Portugal, Grèce, mais aussi Hongrie, Royaume-Uni et Pologne). En Irlande et en Bulgarie, les inégalités diminuent peu malgré une forte baisse du chômage. On constate une forte hausse des inégalités en Roumanie malgré la légère baisse du chômage. Une hypothèse serait que la baisse du chômage concerne dans un premier temps les chômeurs relativement plus qualifiés (les chômeurs qui retrouvent un emploi sont en moyenne plus qualifiés que l'ensemble des chômeurs), ce qui aurait un effet sur D6 en même temps que sur D1. En fait, la part de niveau de vie perçue par D6 est stable en moyenne entre 2013 et 2015 alors que l'on s'attendrait selon cette hypothèse à une augmentation. Dans les pays où les inégalités dans le bas de l'échelle des niveaux de vie augmentent, en Espagne, en Grèce, au Royaume-Uni, en Roumanie, c'est la part de niveaux de vie perçue par D1 qui recule. Une seconde hypothèse fait intervenir les transferts sociaux et donc le rôle des politiques d'austérité qui ont conduit certains pays à réduire les transferts sociaux : la stabilité de D1 malgré la baisse du chômage serait due à une baisse corolaire des transferts sociaux en direction des ménages les plus pauvres. Pour tester cette hypothèse, nous regardons la façon dont les transferts sociaux réduisent la pauvreté en comparant le taux de pauvreté avant et après transferts : la réduction de la pauvreté par les transferts évolue-t-elle entre 2013 et 2015 ? Entre 2013 et 2015, on observe une forte baisse de la réduction de la pauvreté par les transferts en Irlande (-3,6 points), en Hongrie (-2,8 points) et en Roumanie (-2,5 points), ce qui pourrait contribuer à expliquer la mauvaise performance en termes d'évolution des inégalités dans le bas de l'échelle des niveaux de vie de la Roumanie et les performances somme toutes décevantes de la Hongrie et de l'Irlande.

Toutefois, ce facteur ne permet pas d'expliquer l'évolution des inégalités dans le bas de l'échelle des niveaux de vie en Espagne où la baisse de la réduction de la pauvreté par les transferts sociaux est faible (-0,2), au Portugal (+0,2), en Grèce (-0,2), en Pologne (-0,2) ou au Royaume-Uni (-0,4).

Graphique 30. Évolution de D6/D1 en fonction de l'évolution du chômage

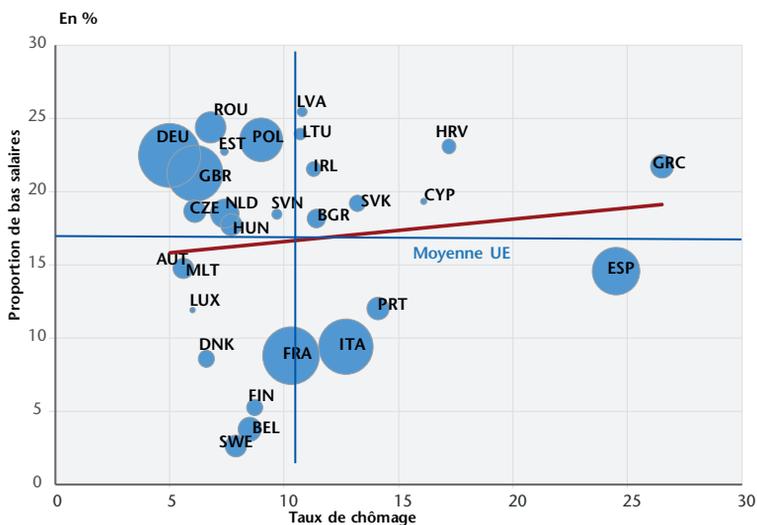


Source : Eurostat, EU-SILC.

Encadré 2. Un arbitrage entre chômage et inégalités sur le marché du travail ?

Selon l'hypothèse de Krugman (1994), l'augmentation des inégalités aux États-Unis et celle du chômage en Europe continentale dans les années 1980 sont dues toutes les deux à la baisse de la demande de travail peu qualifié et à la hausse de la demande de travail qualifié, conséquences de la mondialisation et de l'automatisation. La réponse à ce changement de demande aurait été différente des deux côtés de l'Atlantique du fait d'institutions différentes sur le marché du travail, avec un marché du travail plus rigide en Europe continentale (salaires minima élevés, négociations collectives centralisées, législation relative à l'emploi plus stricte, ...). Dans l'arbitrage chômage-inégalités, l'Europe continentale aurait ainsi fait le choix du chômage et les États-Unis celui des inégalités. L'hypothèse de Krugman ne fait pas consensus entre les économistes du travail du fait de contre-exemples : au Royaume-Uni dans les années 1980, un chômage élevé a persisté malgré l'augmentation des inégalités salariales ; au contraire, en Allemagne, le chômage est resté faible dans les années 1980 malgré le fait que les inégalités salariales n'ont pas augmenté (Storeret Van Audenrode, 1998). Dans une revue de littérature sur l'arbitrage entre chômage élevé et inégalités, Blank (1995) conclut qu'il n'y a pas assez de preuves empiriques pour confirmer l'hypothèse de Krugman. Une revue plus récente conclut que si arbitrage il y a, il est spécifique à chaque pays (Dumont, 2013). Si l'hypothèse de Krugman concernait les différences entre l'Europe et les États-Unis dans les années 1980, elle reste pertinente aujourd'hui : avec les lois Hartz, l'Allemagne aurait fait le choix de baisser le chômage au prix d'une hausse des inégalités. Pourtant, au niveau européen en 2014, il ne semble pas y avoir de corrélation entre proportion de bas salaires et niveau du chômage (graphique 31). Concernant le taux de chômage, il est difficile de dissocier ce qui relève de l'aspect structurel de ce qui relève du conjoncturel. Si l'on exclut les pays les plus touchés par la crise économique (Grèce, Espagne, Portugal), plusieurs modèles semblent co-exister. Le Royaume-Uni et l'Allemagne cumulent de faibles taux de chômage et une proportion élevée de bas salaires, malgré l'introduction récente d'un salaire minimum en Allemagne (Chagny et Le Bayon, 2014), et son augmentation rapide au Royaume-Uni. À l'inverse, la France et l'Italie ont un taux de chômage relativement élevé et une faible proportion de bas salaires. Il semble également exister un modèle scandinave (Danemark, Finlande, Suède) qui cumule faible proportion de bas salaires et un taux de chômage modéré. La Belgique fait également partie de ce groupe. Au contraire, une partie des pays de l'Est (Bulgarie, Slovaquie, Lituanie, Lettonie) ont à la fois une proportion élevée de bas salaire et un taux de chômage élevé.

Graphique 31. Proportion de bas salaires et taux de chômage, 2014



Source : Eurostat.